TABLEAU DE BORD STAT ISTIQUE 2020

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ URBAINE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Tableau de bord statistique 2020 du secteur des transports

Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière

Secrétariat Général

Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

Tableau de bord statistique 2020 du secteur des transports

Réalisé avec l'appui financier de la Banque Mondiale et de la Coopération Suisse à travers le Projet de transport et de développement des infrastructures urbaines (*PTDIU*) et avec l'assistance technique du Programme d'appui à la gestion publique et aux statistiques (*PAGPS*) financé par l'Union Européenne

BANQUE MONDIALE

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

UNION EUROPEENNE

AVANT-PROPOS

Le Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière (MTMUSR) s'est doté d'un système d'informations statistiques performant pour aider à une meilleure prise de décisions. A cet effet, mon département, à travers la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS), s'emploie chaque année à mettre à la disposition des utilisateurs des productions statistiques de qualité sur le secteur des transports au nombre desquelles les annuaires statistiques.

L'édition 2020 de l'annuaire statistique du secteur des transports répertorie des séries de données sur la période décennale 2011-2020. Il a été élaboré avec l'appui financier de la Banque Mondiale et de la Coopération Suisse à travers le Projet de Transport et de Développement des Infrastructures Urbaines (PTDIU) et avec l'appui technique de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD).

Le présent annuaire, structuré en neuf (09) chapitres, comporte des indicateurs sur (i) les moyens du ministère, (ii) le parc de transport, (iii) les infrastructures de transport, (iv) les activités de transport, (v) la sécurité routière, ferroviaire et aérienne, (vi) la climatologie, (vii) les licences d'affaires, (viii) la consommation d'hydrocarbures et (ix) des données socioéconomiques relatives au secteur des transports.

Ce document est disponible à la DGESS et accessible sur les sites internet du ministère (www.transports.gov.bf) et du Conseil National de la Statistique (www.cns.bf).

Je tiens à féliciter tous les acteurs qui se sont investis à l'élaboration de cet annuaire statistique. J'exprime particulièrement ma gratitude à la Banque Mondiale pour son accompagnement constant dans la production et la diffusion de ce document.

Mes remerciements vont également à l'endroit des services publics et parapublics, des chargeurs, transporteurs et leurs associations pour leurs contributions indispensables.

J'invite tous les utilisateurs à s'approprier cette production dont l'exploitation contribuera à son amélioration continue et au rayonnement du secteur des transports.

Le Ministre

Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière
LE MINISTRE

Mahamoudou ZAMPALIGRE

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES **7**
SIGLES ET ABRÉVIATIONS **9**
LISTE DES TABLEAUX **11**
LISTE DES GRAPHIQUES **13**
LISTE DES CARTES **14**
RÉSUMÉ EXÉCUTIF **15**
CONTEXTE **17**
1 LES MOYENS DU MINISTÈRE **19**
1.1 Ressources humaines 19
1.2 Ressources financières 21
2 PARC DE TRANSPORTS **23**
2.1 Parc de véhicules routiers 23
2.1.1 Immatriculation de véhicules automobiles par genre 23
2.1.2 Immatriculation des engins à deux roues 25
2.1.3 Immatriculations des tricycles des villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso 27
2.2 Parc de taxis automobiles par chef-lieu de région 29
3 INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT **31**
3.1 Infrastructures urbaines de transport routier 31
3.1.1 Réseau de lignes de la SOTRACO 31
3.1.2 Gares routières dans les chefs-lieux de régions du Burkina Faso 33
3.2 Infrastructures aéroportuaires 35
3.3 Infrastructures ferroviaires 37
4 ACTIVITÉS DE TRANSPORT **39**
4.1 Transport global 39
4.1.1 Trafic global à l'importation et à l'exportation par mode de transport 39
4.1.2 Trafic ferroviaire de passagers 41
4.2 Transport aérien 43
4.2.1 Trafic aérien de passagers dans les aéroports de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso 43
5 SÉCURITÉ ROUTIÈRE **45**
5.1 Accidents de la route 45
5.2 Contrôles techniques des véhicules 47
5.3 Sauvegarde du patrimoine routier 49
6 DONNÉES SOCIOÉCONOMIQUES **51**
GLOSSAIRE **53**

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

% : Pourcentage

ANAC : Agence nationale de l'aviation civile

ANAM : Agence nationale de la météorologie

BESC : Bordereau électronique de suivi de cargaisons

BF : Burkina Faso

BST : Bordereau de suivi du trafic

BESC : Bordereau électronique de suivi de cargaisons

CBC : Conseil burkinabè des chargeurs

CCI-BF : Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso

CCVA : Centre de contrôle des véhicules automobiles

CI : Côte d'Ivoire

CIDPH : Comité interministériel de détermination des prix des hydrocarbures

CMR : Convention relative au transport international de marchandises par la route

DAF : Direction de l'administration des finances

DDO : Distillate diesel oil

DGESS : Direction générale des études et des statistiques sectorielles

DGTTM : Direction générale des transports terrestres et maritimes

DRH : Direction des ressources humaines

DRTMUSR : Direction régionale des transports, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière

EBCVM : Enquête burkinabè sur les conditions de vie des ménages

EVP : Equivalent vingt pieds

F CFA : Franc de la communauté financière africaine

FNST/ATU-B : Fédération nationale des syndicats des taximen et des acteurs du transport urbain du Burkina

IHPC : Indice harmonisé des prix à la consommation

INSD : Institut national de la statistique et de la démographie

ISO : International standard organisation (Organisation internationale de normalisation)

Jet A1 : Kérosène ou carburant destiné aux avions à réaction

Km : Kilomètre

LV : Lettre de voiture

LVIE : Lettre de voiture inter-Etats

mens. : Mensuel

MINEFID : Ministère de l'économie, des finances et du développement

MTMUSR : Ministère des transports, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière

Na : Non applicable

Nd : Non disponible

OMD : Organisation mondiale des douanes

ONASER : Office national de la sécurité routière

ONTTB : Organisation nationale des transports terrestres du Burkina

OTRAF : Organisation des transporteurs routiers du Faso

PNDES : Plan national de développement économique et social

PS-CSM : Politique sectorielle « Commerce et services marchands »

PS-ITCH : Politique sectorielle « Infrastructures de transport, de communication et d'habitat »

PTAC : Poids total autorisé en charge

PTDIU : Projet de transport et de développement des infrastructures urbaines

QUIBB : Questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être

SH : Système harmonisé

SITARAIL : Société internationale de transport africain par rail

SNTRVB : Syndicat national des transporteurs routiers de voyageurs du Burkina

SONABEL : Société nationale d'électricité du Burkina

SONABHY : Société nationale burkinabè d'hydrocarbures

SOTRACO : Société de transports en commun

SP-PST : Secrétariat permanent du programme sectoriel des transports

Temp. : Température

TTC : Toutes taxes comprises

UCRB : Union des chauffeurs routiers du Burkina

UNATRAF : Union nationale des transporteurs routiers autonomes du Faso

VA : Valeur ajoutée

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Principales caractéristiques du personnel du MTMUSR en 2020 19
Tableau 2 : Principales caractéristiques des ressources financières 21
Tableau 3: Structure du parc et des PMC automobiles en 2020 23
Tableau 4: Structure du parc et des PMC des engins à deux roues en 2020 25
Tableau 5 : Structure du parc et des PMC des tricycles en 2020 27
Tableau 6 : Répartition du parc des taxis par chef-lieu de région en 2020 29
Tableau 7 : Récapitulatif du nombre de bus en service et du réseau de lignes de la SOTRACO par localité 31
Tableau 8 : Répartition des gares routières par chef-lieu de région du Burkina Faso en 2020 33
Tableau 9 : Évolution de la situation des aérodromes au Burkina Faso de 2011 à 2020 35
Tableau 10 : Récapitulatif des activités du transport international du fret 39
Tableau 11 : Structure du trafic ferroviaire de passagers 41
Tableau 12 : Structure du trafic aérien de passagers 43
Tableau 13 : Récapitulatif des accidents constatés de la route 45
Tableau 14 : Répartition des contrôles techniques par localité 47
Tableau 15 : Structure de la surcharge par site de pesage 49
Tableau 16 : Situation économique du secteur des transports 51

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Évolution de l'effectif du personnel 19
Graphique 2 : Évolution du pourcentage des femmes 19
Graphique 3: Évolution de la structure par âge du personnel 19
Graphique 4: Évolution du personnel par type de structure 19
Graphique 5 : Croissance continue des dotations budgétaires (en millions de FCFA) 21
Graphique 6 : Évolution des dépenses budgétaires par nature (en millions de FCFA) 21
Graphique 7 : Source de financement des investissements 21
Graphique 8 : Taux d'exécution du budget selon le type de dépense de 2017 à 2020 21
Graphique 9: Évolution du parc de 2011 à 2020 23
Graphique 10 : Répartition du nombre d'habitants par voitures particulières selon la région en 2020 23
Graphique 11 : Évolution du nombre de voitures particulières par type de carburant consommé 23
Graphique 12 : Évolution du nombre d'habitants pour une voiture particulière 23
Graphique 13 : Évolution du PMC de 2011 à 2020 par type de véhicule 23
Graphique 14 : Répartition des véhicules du parc et des PMC en 2020 par type en % 23
Graphique 15 : Nombre d'engins à deux roues pour 1000 habitants 25
Graphique 16 : Évolution du nombre des PMC des deux roues par région en 2020 25
Graphique 17 : Évolution des premières mises en circulation des tricycles dans les villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso de 2014 à 2020 27
Graphique 18 : Répartition du nombre de lignes de bus et d'abribus par localité en 2020 31
Graphique 19 : Répartition du nombre moyen de bus par ligne selon la localité en 2020 31
Graphique 20 : Évolution du nombre total de gares et de gares aménagées dans les chefs-lieux de régions 33
Graphique 21 : Évolution du nombre d'aérodromes et d'aérodromes fonctionnels de 2011 à 2020 35
Graphique 22 : Évolution du nombre de gares de train fonctionnelles 37
Graphique 23 : Évolution du linéaire du réseau ferré national (en km) 37
Graphique 24 : Évolution du trafic global à l'importation et à l'exportation par mode de transport 39
Graphique 25 : Évolution de la proportion du fret routier et ferroviaire 39
Graphique 26 : Répartition (%) du fret routier à l'importation et à l'exportation par pays frontaliers en 2020 39
Graphique 27 : Évolution du fret aérien en milliers de tonnes 39
Graphique 28 : Structure du fret maritime (en milliers de tonnes) par port de transit en 2020 39
Graphique 29 : Évolution du trafic ferroviaire de passagers 41
Graphique 30 : Évolution du trafic de passagers par voie ferroviaire de 2013 à 2020 41
Graphique 31 : Évolution du trafic de passagers de l'aéroport international de Bobo Dioulasso 43
Graphique 32 : Évolution du trafic de passagers de l'aéroport international de Ouagadougou 43
Graphique 33 : Évolution du trafic aérien de passagers des aéroports de Ouagadougou et Bobo Dioulasso 43
Graphique 34 : Répartition des accidents impliquant des 4 roues en 2020 45
Graphique 35 : Répartition des accidents impliquant des 2 roues en 2020 45
Graphique 36 : Répartition des accidents impliquant des piétons en 2020 45
Graphique 37 : Évolution des accidents constatés 2011 à 2020 45
Graphique 38 : Évolution du nombre des tués sur place par accidents de la circulation routière pour 100 000 habitants 45
Graphique 39 : Évolution du nombre de contrôles techniques 47
Graphique 40 : Nombre de contrôles techniques par centre en 2020 47
Graphique 41 : Répartition des véhicules contrôlés par station en 2020 49
Graphique 42 : Répartition des véhicules en surcharge par station en 2020 49

Graphique 43 : Évolution de la part (%) de la branche transport dans la formation du PIB 51
Graphique 44 : Évolution de la part (%) de la branche transport dans la formation de la valeur ajoutée du secteur tertiaire 51
Graphique 45 : Évolution du nombre d'entreprises exerçant dans le secteur des transports 51
Graphique 46 : Évolution de l'indice des prix des transports et de l'indice global des prix à la consommation à Ouagadougou 51
Graphique 47 : Proportion des entreprises exerçant dans le secteur des transports par type d'activités en 2020 51

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Réseau des aérodromes du Burkina Faso en 2020 35
Carte 2 : Distribution du nombre de postes de contrôles par région en 2020 49

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Les moyens du ministère

En 2020, le ministère a un effectif en personnel de 690 agents dont 24,2% de femmes.

Le ministère a bénéficié en 2020 d'une dotation de 9 milliards 463 millions de F CFA dont 74,1% destinés aux investissements.

Parc de transports

Le parc de véhicules automobiles en 2020 est de 476 993 (nombre total de véhicules automobiles immatriculés depuis 1994). Le nombre de véhicules automobiles immatriculés au Burkina Faso en 2020 est de 34 451 en baisse de 1% par rapport à 2019.

Le parc d'aéronefs immatriculés au Burkina Faso en 2020 est de 26.

En 2020, le nombre total de locomotives fonctionnelles est de 25 et celui des wagons 996.

Infrastructures de transport

En 2020, on dénombre 20 gares routières dans l'ensemble des 13 chefs-lieux de régions dont 15 aménagées.

Le réseau ferré total est long de 622 km avec 517 km en exploitation.

En 2020, le Burkina Faso compte deux (02) aéroports de classe internationale et 47 aérodromes secondaires dont 10 fonctionnels.

Activités de transport

En 2020, le volume du fret burkinabè s'élève à 5 321 458 tonnes dont 4 592 771 tonnes pour le routier, 719 311 tonnes pour le ferroviaire et 9 376 tonnes pour l'aérien.

Le trafic ferroviaire de passagers est 21 954 en 2020.

Le trafic aérien de passagers des aéroports de Ouagadougou et Bobo Dioulasso est de 265 114 en 2020.

Sécurité routière

Le nombre total de visites techniques en 2020 est de 369 541.

En 2020, le nombre de véhicules contrôlés à la surcharge est de 34 244 dont 19 433 en surcharge.

En 2020, le nombre d'accidents de la circulation routière constatés au Burkina Faso est de 20 871 contre 20 578 en 2019. Ces accidents ont occasionné malheureusement 1 060 décès sur place.

Données socioéconomiques

En 2020, la branche transport a contribué à 125,2 milliards de F CFA à la formation de la richesse nationale.

En 2020, le nombre total d'entreprises exerçant dans le secteur des transports est de 5 678.

CONTEXTE

Le gouvernement du Burkina Faso s'est doté depuis 2016 d'un Plan National de Développement Économique et Social (PNDES) pour la période 2016-2020. Ce référentiel national de développement qui vient remplacer la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD), s'inscrit dans une dynamique de transformation structurelle de l'économie burkinabè. Une telle option implique de la part de l'État, des politiques volontaristes et un rôle très actif du secteur privé dans l'accroissement des investissements productifs dans les secteurs porteurs et innovants, ainsi que dans l'accroissement qualitatif du capital humain.

Le secteur des transports, secteur de soutien à l'économie, constitue un maillon très important dans la chaîne de développement de notre pays qui est sans littoral et qui sert de transit pour d'autres pays enclavés comme le Mali et le Niger.

Le développement du secteur des transports passe donc nécessairement par une bonne maîtrise des données statistiques qui se doivent d'être fiables et à jour.

La réalisation du tableau de bord statistique 2020 du secteur des transports émane d'un besoin accru d'informations au niveau national et sous régional pour conduire les projets et programmes de développement du secteur. La production de ce document permettra ainsi de suivre et d'évaluer les impacts des mesures de lutte contre la pauvreté à travers la mise en œuvre des politiques sectorielles « Commerce et services marchands » (PS-CSM) et « Infrastructures de transport, de communication et d'habitat » (PS-ITCH).

Le tableau de bord apparaît donc comme un outil approprié pour l'accompagnement de la mise en œuvre du PNDES et des politiques sectorielles des transports. Le présent document est le résultat d'un processus inclusif qui a impliqué les différentes structures du ministère et de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD). C'est un outil de dialogue et de plaidoyer qui rappelle les engagements et les efforts qui restent à fournir dans le domaine des transports de manière générale.

1 LES MOYENS DU MINISTÈRE

1.1 Ressources humaines

Tableau 1 : Principales caractéristiques du personnel du MTMUSR en 2020

Effectif 2020	% femmes	% moins de 35 ans	% 55 ans et plus	% cadres supérieurs	Ecart de l'effectif 2020/ 2019	Variation relative de l'effectif 2020/ 2019	Variation relative de l'effectif 2019/ 2018
690	24,2	33,8	10,0	24,8	14	2,1	19,2

Graphique 1: Évolution de l'effectif du personnel

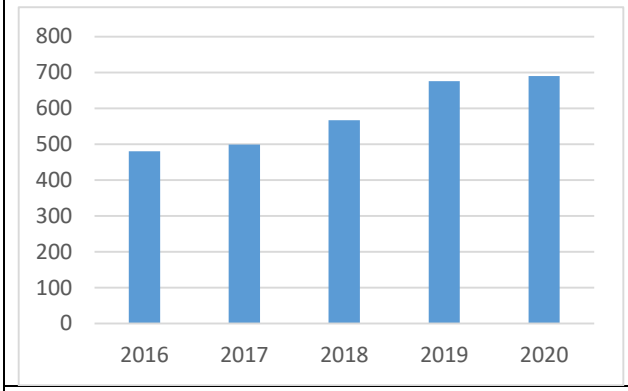

Graphique 2 : Évolution du pourcentage des femmes

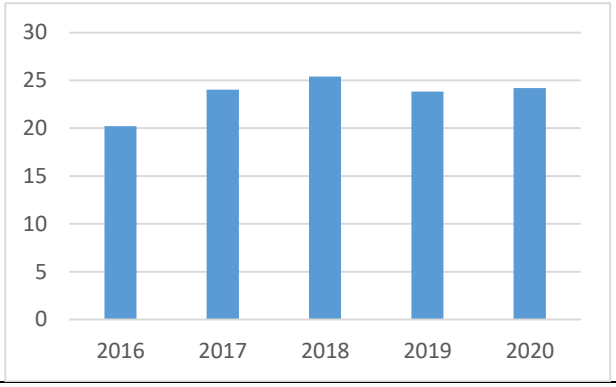

Graphique 3: Évolution de la structure par âge du personnel

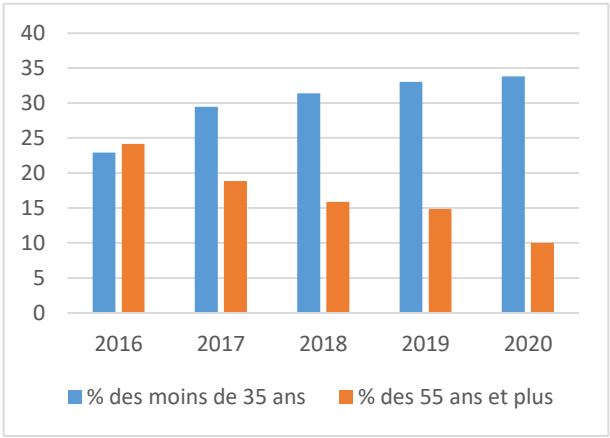

Graphique 4: Évolution du personnel par type de structure

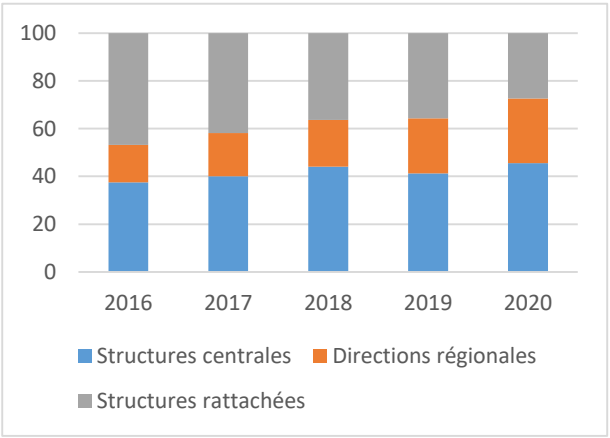

Points saillants

- Augmentation continue de l'effectif du personnel du ministère ;
- Rajeunissement du personnel du ministère ;

Commentaire général

L'effectif du personnel du Ministère des transports, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière est en augmentation continue depuis 2016. Il est passé de 480 agents en 2016 à 690 en 2020 soit une augmentation de 43,7%. Les femmes représentent 24,2% de cet effectif.

Par rapport à 2019, l'effectif du personnel a augmenté de 2,1%.

Le personnel du ministère s'est davantage rajeuni. La proportion des moins de 35 ans est passée de 23% en 2016 à 33,8% en 2020. En revanche, celle des 55 ans et plus est en baisse. Elle est passée de 24,2% à 10% dans la même période.

En 2020, l'effectif du personnel employé dans les structures centrales est de 45,5%. Il est de 27,4% dans les structures rattachées et 27,1% dans les directions régionales. Par rapport à 2019, la proportion du personnel des directions régionales est en hausse de 20%. Cette hausse s'explique par le renforcement des effectifs et la construction de sièges de nouvelles directions régionales surtout celles créées en 2019.

Source : *Direction des ressources humaines/MTMUSR*

1.2 Ressources financières

Tableau 2 : Principales caractéristiques des ressources financières

Dotation 2020 (en millions de FCFA)	Ecart/2019 (en millions de FCFA)	Taux de croissance (%)	% financement extérieur	% investissements	% transfert courant
9 463	-724	-7,1	12,3	74,1	7,1

Graphique 5 : Croissance continue des dotations budgétaires (en millions de FCFA)

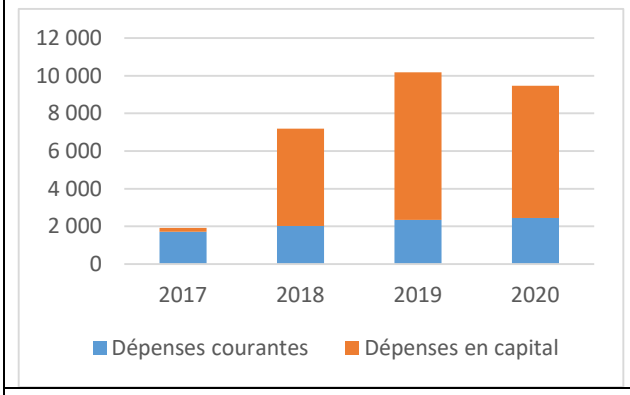

Graphique 6 : Évolution des dépenses budgétaires par nature (en millions de FCFA)

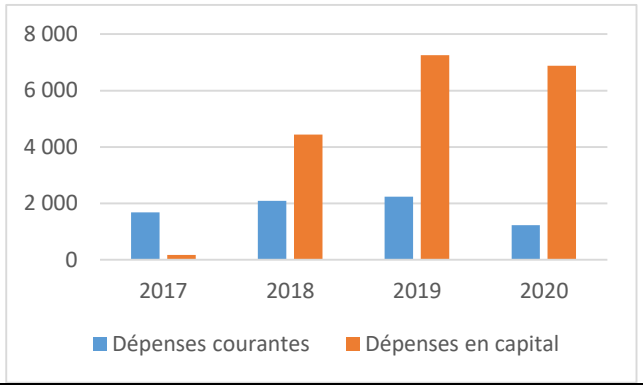

Graphique 7 : Source de financement des investissements

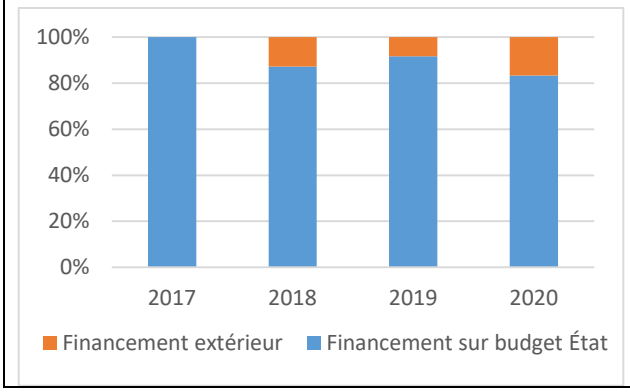

Graphique 8 : Taux d'exécution du budget selon le type de dépense de 2017 à 2020

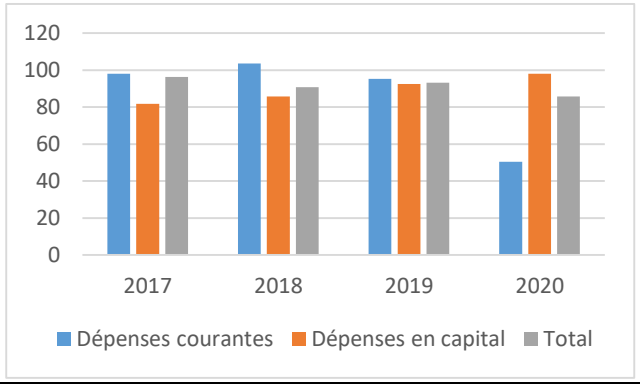

Points saillants

- Baisse de la dotation budgétaire en 2020 ;
- Forte proportion du budget consacré aux dépenses d'investissement depuis 2018 ;
- Taux d'exécution budgétaire de 85,7% en 2020.

Commentaire général

En 2020, la dotation budgétaire du ministère est de 9,5 milliards de F CFA contre 10,2 milliards en 2019 ; soit une baisse de 724 millions de FCFA. La part des investissements dans le budget est portée de 10,8% en 2017 à 74,1% en 2020. Cette situation est due à plusieurs facteurs combinés à savoir les investissements dans le cadre du projet de rail Bolgatanga (dédommagement des riverains) qui a coûté 2 milliards de FCFA et la réfection de la piste de l'aéroport international de Ouagadougou qui a coûté 1,268 milliards FCFA, la sécurisation des titres de transports qui est passée de 1,186 milliards en 2019 à 2,189 milliards en 2020. A cela s'ajoute la poursuite de la construction et équipement des directions régionales qui a coûté 215 millions FCFA.

En 2020, le taux d'exécution global est de 85,7% contre 93,2% en 2019, soit une baisse de 7,4 points de pourcentage. La baisse est due à deux (02) facteurs essentiels que sont la baisse des dépenses de fonctionnement à cause de la COVID-19 et la baisse de l'exécution des dépenses de personnel suite à des régulations faites sur la situation de certains agents qui relèvent du Ministère des infrastructures mais étaient inscrits au compte du Ministère en charge des transports.

Source : *Direction de l'administration des finances/MTMUSR*

2 PARC DE TRANSPORTS

2.1 [1]Parc de véhicules routiers

2.1.1 Immatriculation de véhicules automobiles par genre

Tableau 3: Structure du parc et des PMC automobiles en 2020

	Effectif en 2020	% voitures particulières	% poids lourds	% transport en commun	Ecart /2019	Variation /2019 en %	% plus de 10 ans en 2020
Parc théorique (depuis 1994)	476 986	64,7	23,4	3,1	34 451	7,8	85,7
PMC	34 451	69,6	23,5	1,7	-322	-0,9	-

Graphique 9: Évolution du parc de 2011 à 2020

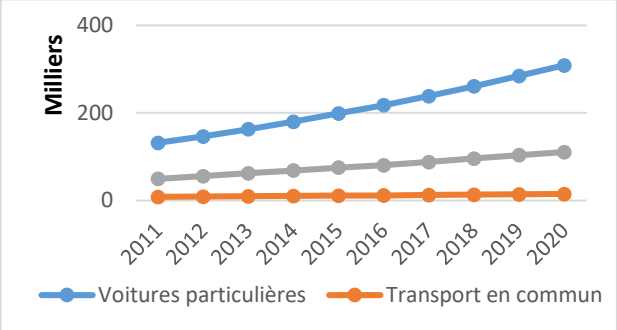

Graphique 10 : Répartition du nombre d'habitants par voitures particulières selon la région en 2020

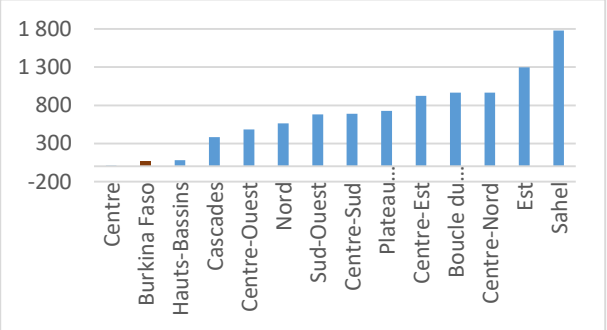

Graphique 11 : Évolution du nombre de voitures particulières par type de carburant consommé

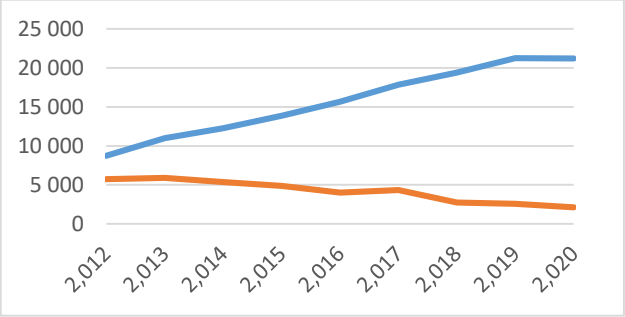

Graphique 12 : Évolution du nombre d'habitants pour une voiture particulière

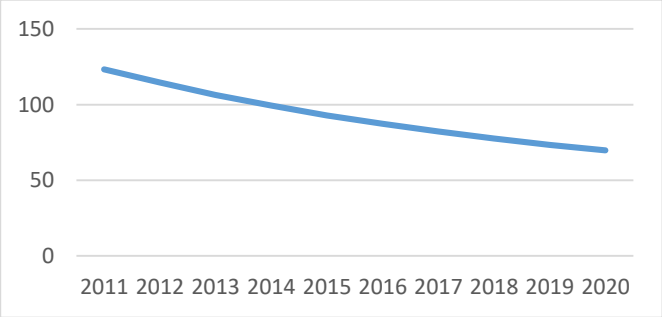

Graphique 13 : Évolution du PMC de 2011 à 2020 par type de véhicule

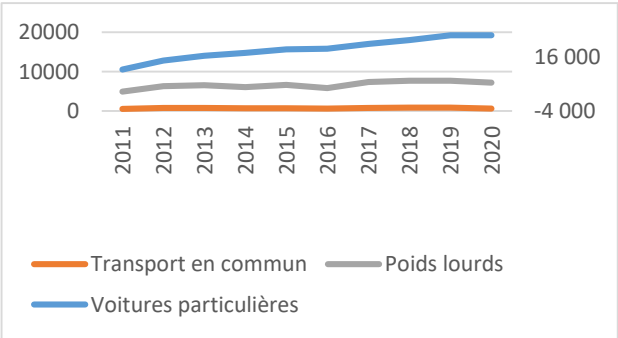

Graphique 14 : Répartition des véhicules du parc et des PMC en 2020 par type en %

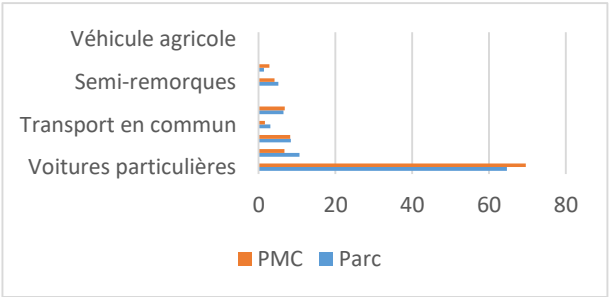

1 Le parc ici est théorique et est égal à la somme des immatriculations depuis 1994.

Points saillants

- Prédominance des voitures particulières en 2020 ;
- Baisse de 0,9% des immatriculations en 2020 ;
- Augmentation de 7,8% du parc en 2020 ;
- Vétusté du parc automobile en 2020.

Commentaire général

En 2020, le parc est de 476 986 véhicules dont 34 451 nouvelles immatriculations. Les voitures particulières sont les plus immatriculées au Burkina Faso en 2020. Elles représentent 69,6% des nouvelles immatriculations avec une augmentation de 0,4% par rapport à 2019.

Les véhicules de transport en commun constituent 3,1% du parc et 1,7% des PMC en 2020. Cela montre que le transport en commun est peu développé. Plusieurs facteurs expliquent cet état de fait. Il s'agit notamment du faible aménagement des voiries urbaines qui sont non adaptées, des comportements des populations plus tournées vers le transport individuel (voitures particulières et deux roues). Ces facteurs induisent un coût élevé du transport, une augmentation des accidents de la circulation et des impacts négatifs sur l'environnement.

La promotion du transport en commun envisagée par l'État à travers l'acquisition de bus au profit des populations des grands centres urbains et les actions de la Direction Générale de la Mobilité Urbaine (DGMU) sont à même de réduire les dépenses de transport des Burkinabè et de sauvegarder l'environnement.

En 2020, les véhicules poids lourds représentent 23,4% du parc. Ils sont surtout utilisés pour le transport de marchandises.

Le transport de marchandises joue un rôle important dans l'économie burkinabè. Le Burkina Faso étant un pays enclavé, l'acheminement des marchandises se fait essentiellement par la route et par les véhicules poids lourds. Cependant, 85,7% des véhicules poids lourds du parc en 2020 ont plus de 10 ans. Cela induit un coût d'exploitation de plus en plus élevé de ces véhicules ; toute chose qui occasionne un coût élevé de transport de marchandises et partant, un renchérissement de leurs prix de vente. Il est alors nécessaire pour le pays de renouveler son parc de véhicules poids lourds.

Source : *Direction générale des transports terrestres et maritimes (DGTTM/MTMUSR)*

2.1.2 Immatriculation des engins à deux roues

Tableau 4: Structure du parc et des PMC des engins à deux roues en 2020

	Effectif en 2020 (en milliers)	Ecart/2019 (en milliers)	Variation/2019 (en %)
Parc	3 238	347	12,0
PMC	347	63	22,2

Graphique 15 : Nombre d'engins à deux roues pour 1000 habitants

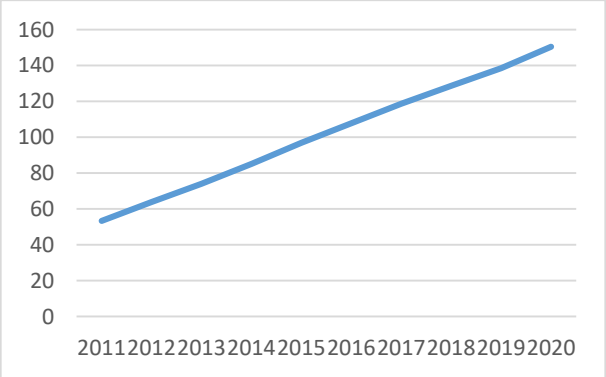

Graphique 16 : Évolution du nombre des PMC des deux roues par région en 2020

Région	2020	% en 2020	Ecart/ 2019	Variation / 2019
Boucle du Mouhoun	20 340	5,9	3 000	20,7
Cascades	11 034	3,2	1 916	19,9
Centre	130 530	37,6	20 654	18,8
Centre-Est	15 715	4,5	4 199	37,4
Centre-Nord	23 670	6,8	5 930	36,2
Centre-Ouest	16 079	4,6	635	4,7
Centre-Sud	8 033	2,3	1 889	33,7
Est	16 321	4,7	5 863	53,0
Hauts-Bassins	45 741	13,2	8 657	24,3
Nord	24 682	7,1	2 053	9,3
Plateau Central	16 139	4,6	5 460	53,5
Sahel	8 816	2,5	834	8,5
Sud-Ouest	10 219	2,9	2 465	30,8
Total	**347 319**	**100,0**	**63 555**	**22,9**

Points saillants

- Augmentation du parc des engins à deux roues de 12% en 2020 ;
- Augmentation des PMC des engins à deux roues de 22,2% en 2020.

Commentaire général

En 2020, le nombre total d'engins à deux roues immatriculés au Burkina Faso est de 3 238 383 dont 347 319 nouvelles immatriculations. Ces nouvelles immatriculations augmentent de 22,2% en 2020. Cette hausse s'explique par l'ouverture des nouvelles directions régionales de transport qui constituent des centres d'enregistrement des cartes grises et la prise de nouvelles mesures concernant le nouveau système de ré-immatriculation.

Le Centre est la région qui enregistre le plus d'immatriculations d'engins à deux roues (37,6%). Il est suivi de la région des Hauts-Bassins (13,2%). Ces deux régions abritent respectivement les capitales politique et économique du pays où l'activité économique est plus développée.

Source : *Direction générale des transports terrestres et maritimes (DGTTM/MTMUSR)*

2.1.3 Immatriculations des tricycles des villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso

Tableau 5 : Structure du parc et des PMC des tricycles en 2020

	Effectif en 2020	Ecart/2019	Taux de croissance entre 2019 et 2020
Parc (Ouaga et Bobo)	25 970	9 152	54,4
PMC (Ouaga et Bobo)	9 152	4 863	113,4

Graphique 17 : Évolution des premières mises en circulation des tricycles dans les villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso de 2014 à 2020

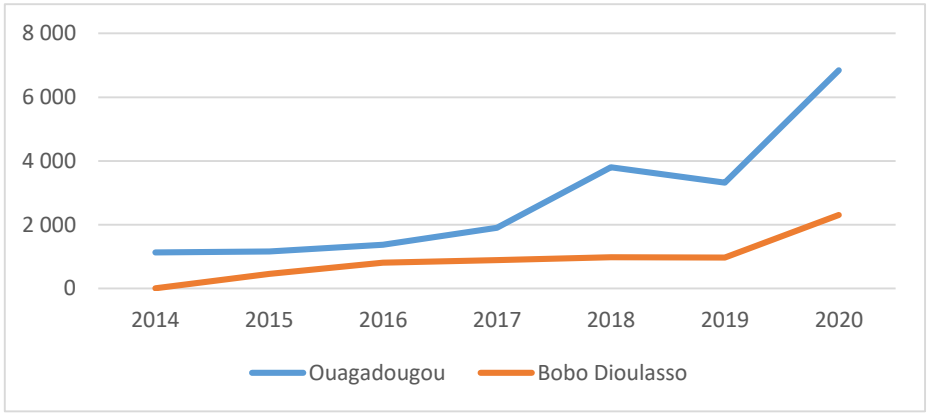

Points saillants

- Hausse du nombre total de tricycles à Ouagadougou et Bobo Dioulasso en 2020 ;
- Hausse du nombre de tricycles nouvellement immatriculés à Ouagadougou et Bobo Dioulasso en 2020.

Commentaire général

En 2020, le parc de tricycles est de 25 970 à Ouagadougou et Bobo Dioulasso dont 9 152 nouvelles immatriculations avec une augmentation de 54,4% en 2020.

Source : *Direction générale des transports terrestres et maritimes (DGTTM/MTMUSR)*

2.2 Parc de taxis automobiles par chef-lieu de région

Tableau 6 : Répartition du parc des taxis par chef-lieu de région en 2020

Chefs-lieux	Nombre de taxis en 2020	Ecart/2019
Banfora	7	0
Bobo Dioulasso	729	-8
Dédougou	1	0
Dori	1	0
Fada N'Gourma	0	-1
Gaoua	5	-27
Kaya	4	0
Koudougou	11	-15
Manga	1	0
Ouagadougou	6 378	530
Ouahigouya	0	0
Tenkodogo	15	-5
Ziniaré	1	0
Total	**7 153**	**474**

Points saillants

- Hausse de 7,1% du parc de taxis automobiles de l'ensemble des chefs-lieux de régions en 2020 ;
- Concentration du parc de taxis automobiles à Ouagadougou en 2020.

Commentaire général

En 2020, le nombre total de taxis automobiles dénombrés dans l'ensemble des chefs-lieux de régions est de 7 153 dont 89,2% à Ouagadougou et 10% à Bobo-Dioulasso. Un seul taxi a été dénombré dans chacune des villes de Manga et Dédougou et aucun à Ouahigouya et à Fada N'Gourma.

Par rapport à 2019, le parc de taxis automobiles augmente de 474 unités en 2020. Cependant, certaines villes comme Bobo Dioulasso, Gaoua, Koudougou et Tenkodogo connaissent une baisse de leurs parcs de taxis automobiles en 2020.

Source : *Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS/MTMUSR)*

3 INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

3.1 Infrastructures urbaines de transport routier

3.1.1 Réseau de lignes de la SOTRACO

Tableau 7 : Récapitulatif du nombre de bus en service et du réseau de lignes de la SOTRACO par localité

	Nombre de lignes en 2020	Ecart/2019	Nombre de bus en service	Ecart/2019	Nombre de bus par ligne
Ouagadougou	25	4	30	3	1,2
Bobo Dioulasso	16	1	20	-5	1,3
Koudougou	10	3	7	-1	0,7
Ouahigouya	2	2	2	2	1,0
Total	**53**	**10**	**59**	**-1**	**1,1**

Graphique 18 : Répartition du nombre de lignes de bus et d'abribus par localité en 2020

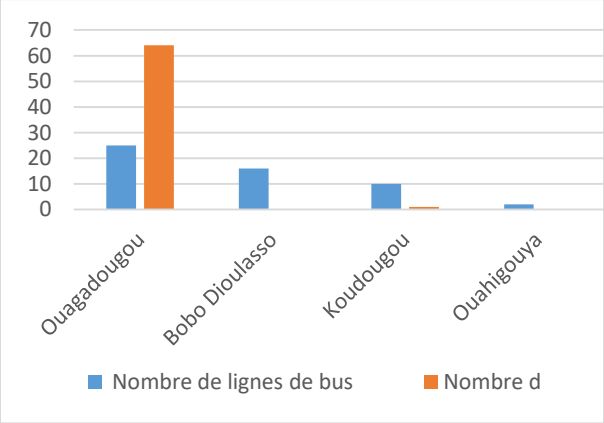

Graphique 19 : Répartition du nombre moyen de bus par ligne selon la localité en 2020

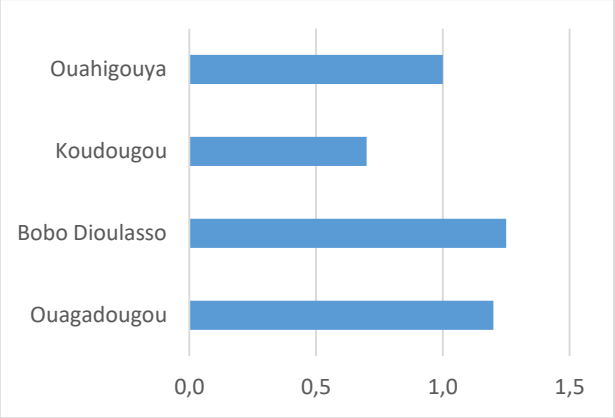

Points saillants

- 53 lignes de bus sur une distance linéaire de 3 493 km en 2020 ;
- 65 abribus en 2020 ;
- 1,1 bus en service par ligne en moyenne en 2020.

Commentaire général

En 2020, le nombre total de lignes de la SOTRACO est de 53. Le linéaire total couvert par le réseau est de 3 493 km, soit une augmentation de 149 km par rapport à 2019.

La SOTRACO dessert quatre (04) villes du pays. Ouagadougou à elle seule regorge 47,1% (avec un total linéaire de 1 645 km), Bobo Dioulasso 30,2% (1 364 km), Koudougou 18,9% (471 km) et Ouahigouya 3,8% (13 km).

Avant 2018, Ouagadougou était la seule ville desservie par la SOTRACO. A partir de 2014, son réseau de lignes a été densifié en matière d'abribus avec une moyenne de 2,5 abribus par ligne en 2020. Le renforcement de ces infrastructures urbaines améliore le niveau de confort des usagers.

En 2020, le nombre moyen de bus en service par ligne est de 1,2 à Ouagadougou. Il est de 1,3 à Bobo Dioulasso, 0,7 à Koudougou et 1 bus par ligne à Ouahigouya. Une telle situation constitue un des facteurs qui induisent un temps d'attente plus long. Cela amène les usagers à opter pour d'autres modes de transport notamment le transport individuel, les taxis automobiles et les tricycles.

Les ambitions affichées du gouvernement à promouvoir la mobilité urbaine passent par un développement du sous-secteur « transport en commun par bus ». Ainsi, il s'avère nécessaire de densifier le maillage du territoire urbain en réseau de lignes de bus, d'aménager et d'adapter la voirie urbaine au transport en commun par bus et aussi d'accroître le nombre de bus. Par ailleurs, des réformes sont en cours pour la modernisation du sous-secteur « taxi automobile ». Tous ces efforts, à terme, doivent contribuer à l'amélioration de la fluidité du trafic, à la réduction de la facture de transport des citadins et à garantir la sécurité routière.

Source : *Société de transport en commun (SOTRACO)*

3.1.2 Gares routières dans les chefs-lieux de régions du Burkina Faso

Tableau 8 : Répartition des gares routières par chef-lieu de région du Burkina Faso en 2020

Chef-lieu de région	2020		Ecart /2019
	Nombre de gares	Nombre de gares aménagées	
Banfora	2	1	0
Bobo-Dioulasso	1	0	0
Dédougou	1	1	0
Dori	1	1	0
Fada N'Gourma	1	1	0
Gaoua	2	2	0
Kaya	2	2	1
Koudougou	1	1	0
Manga	1	0	0
Ouagadougou	4	3	0
Ouahigouya	1	1	0
Tenkodogo	1	1	0
Ziniaré	1	1	-1
TOTAL	**20**	**15**	**0**

Graphique 20 : Évolution du nombre total de gares et de gares aménagées dans les chefs-lieux de régions

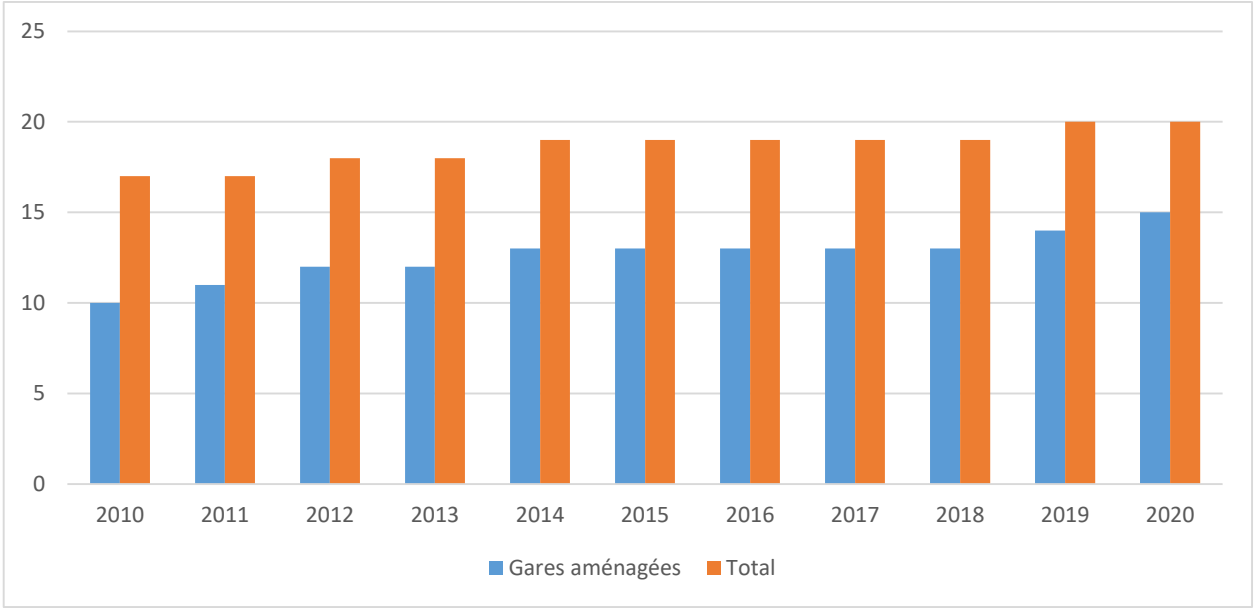

Points saillants

- 15 sur 20 gares routières des chefs-lieux de régions aménagées ;
- Deux (02) chefs-lieux de régions sans gare routière aménagée ;
- Ouagadougou, plus grand nombre de gares routières (04).

Commentaire général

En 2020, l'ensemble des chefs-lieux de régions du pays totalise 20 gares routières inégalement réparties. Seules 15 gares sont aménagées.

Ouagadougou abrite le plus grand nombre de gares routières (04) dont trois (03) sont aménagées. Bobo Dioulasso et Manga sont les seuls chefs-lieux de régions qui n'ont pas de gares routières aménagées.

L'aménagement des gares routières dans les centres urbains améliore le confort des usagers, facilite l'organisation de l'activité de transport et participe du développement des activités socioéconomiques.

Source : *Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS/MTMUSR)*

3.2 Infrastructures aéroportuaires

Tableau 9 : Évolution de la situation des aérodromes au Burkina Faso de 2011 à 2020

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Fonctionnels	13	13	11	11	11	10	10	11	11	11
Non fonctionnels	34	34	36	36	36	37	37	36	36	36
Totaux	47	47	47	47	47	47	47	47	47	47
Proportion des aérodromes fonctionnels	28%	28%	23%	23%	23%	21%	21%	23%	23%	23%

Graphique 21 : Évolution du nombre d'aérodromes et d'aérodromes fonctionnels de 2011 à 2020

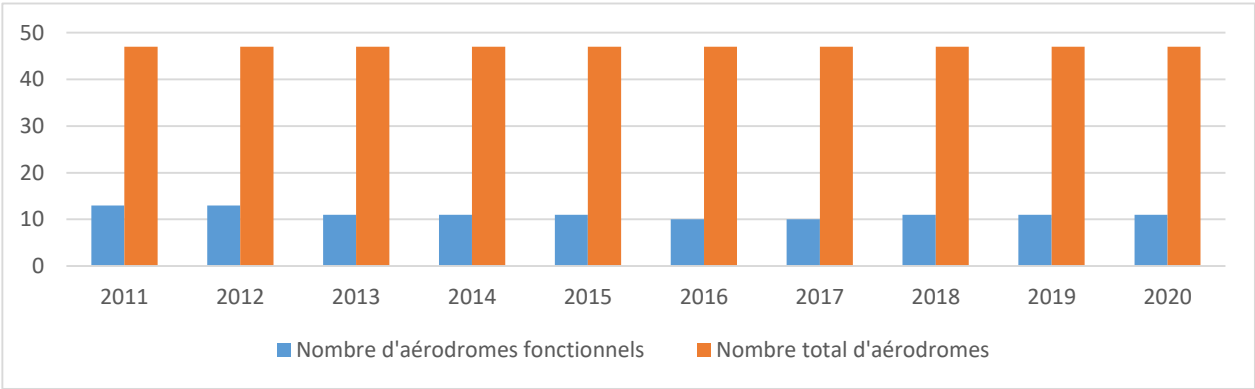

Carte 1 : Réseau des aérodromes du Burkina Faso en 2020

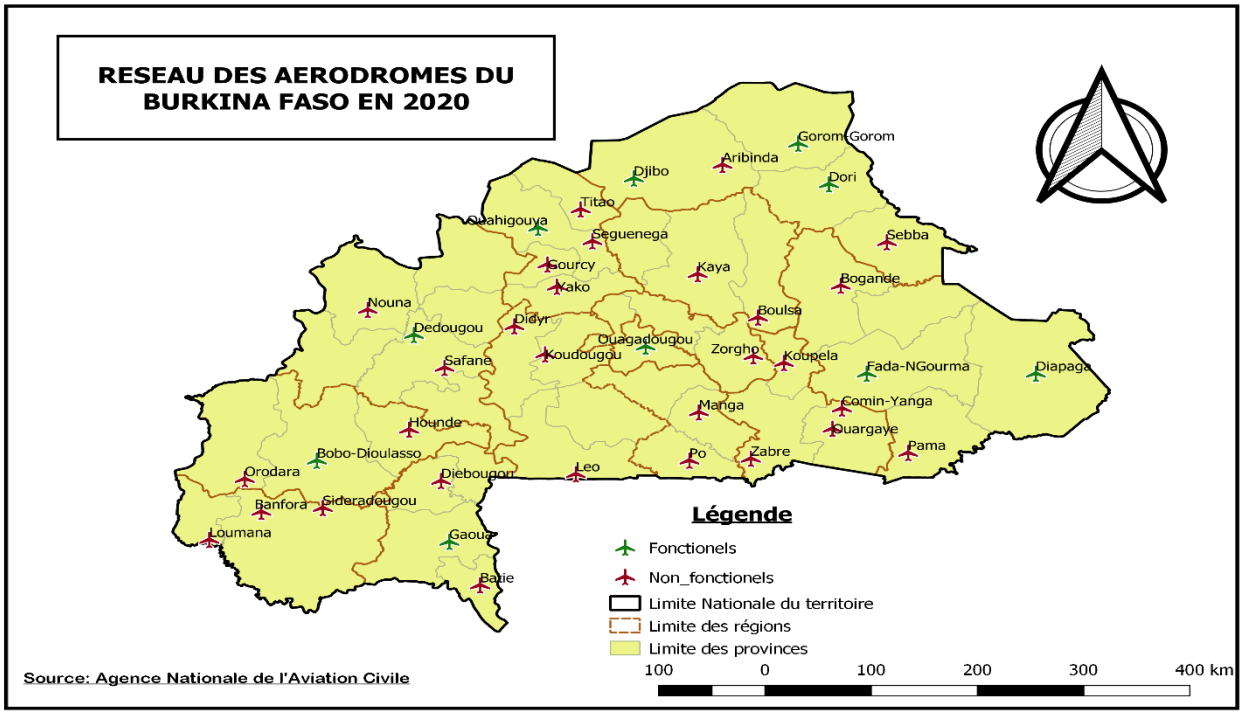

Points saillants

- Deux (02) aéroports de classe internationale en 2020 ;
- 47 aérodromes secondaires dont 76,6% non fonctionnels en 2020.

Commentaire général

En 2020, le Burkina Faso dispose de deux (02) aéroports de classe internationale et de 47 aérodromes secondaires dont 10 fonctionnels.

En plus des aéroports internationaux de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso, le réseau des aérodromes secondaires fonctionnels comprend ceux de Dédougou, Diapaga, Djibo, Dori, Fada N'Gourma, Gaoua, Gorom-Gorom, Bogandé et Ouahigouya. Ainsi, sept (07) régions sur les 13 possèdent au moins un aérodrome secondaire fonctionnel. Aussi, l'on constate une bonne répartition des aérodromes secondaires fonctionnels sur l'ensemble du territoire national.

Source : *Agence nationale de l'aviation civile (ANAC/MTMUSR)*

3.3 Infrastructures ferroviaires

Graphique 22 : Évolution du nombre de gares de train fonctionnelles	Graphique 23 : Évolution du linéaire du réseau ferré national (en km)
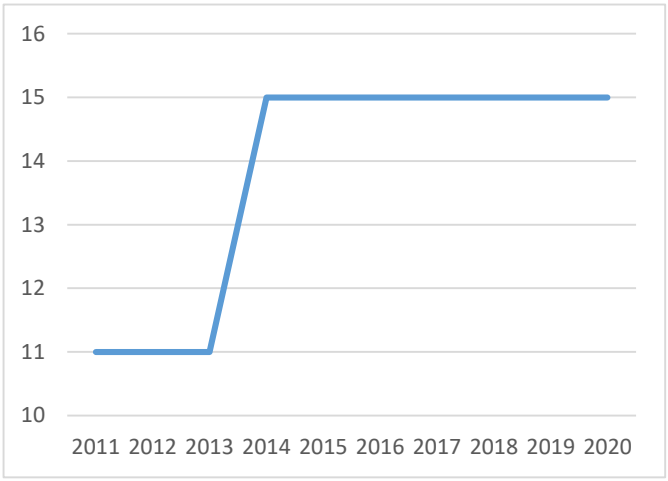	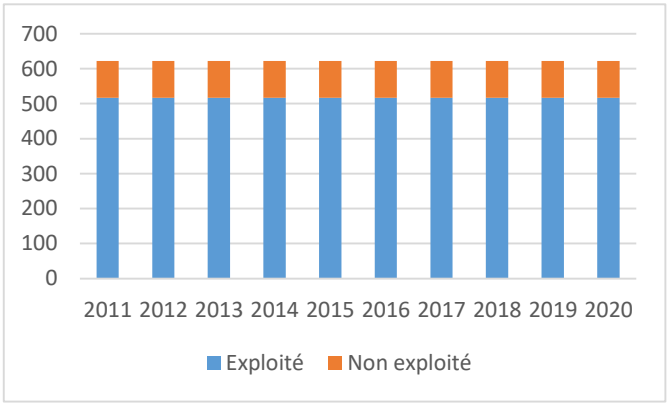

Points saillants

- 622 km de ligne ferrée dont 517 en exploitation en 2020 ;
- 28 gares de train dont 15 fonctionnelles en 2020.

Commentaire général

La longueur du réseau ferroviaire du Burkina Faso est de 622 km dont 517 km en exploitation. La section en exploitation allant de la frontière de la Côte d'Ivoire à Ouagadougou construite pendant la colonisation, sert au transport des marchandises, d'hydrocarbures, de bétail et de personnes entre Abidjan et Ouagadougou. La section non exploitée, Ouagadougou-Kaya, longue de 105 km, a été construite pendant la révolution et avait pour vocation le transport du minerai de manganèse de Tambao. Son état de dégradation très avancée ne permet pas son exploitation.

Le nombre de gares de train sur la ligne en exploitation est de 28 dont 15 fonctionnelles en 2020. La mise en concession du patrimoine ferroviaire à la SITARAIL a occasionné la fermeture de plusieurs gares. Dans le souci de désenclaver certaines localités situées sur la voie ferrée, l'État burkinabè a négocié la réouverture de certaines gares en les faisant passer de 11 à 15 depuis 2014.

Source : *Société de gestion du patrimoine ferroviaire du Burkina* ***(SOPAFER-B/MTMUSR)***

4 ACTIVITÉS DE TRANSPORT

4.1 Transport global

Tableau 10 : Récapitulatif des activités du transport international du fret

	Volume du fret en 2020 (en tonne)	% routier	% ferroviaire	% aérien	Variation du fret 2020/2019
Importation	4 831 377	87,3	12,5	0,2	7,8
Exportation	490 081	76,3	23,3	0,4	4,1
Total	**5 321 458**	**86,3**	**13,5**	**0,2**	**7,5**

4.1.1 Trafic global à l'importation et à l'exportation par mode de transport

Graphique 24 : Évolution du trafic global à l'importation et à l'exportation par mode de transport

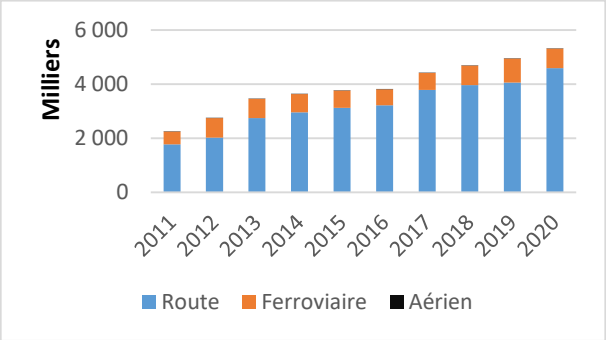

Graphique 25 : Évolution de la proportion du fret routier et ferroviaire

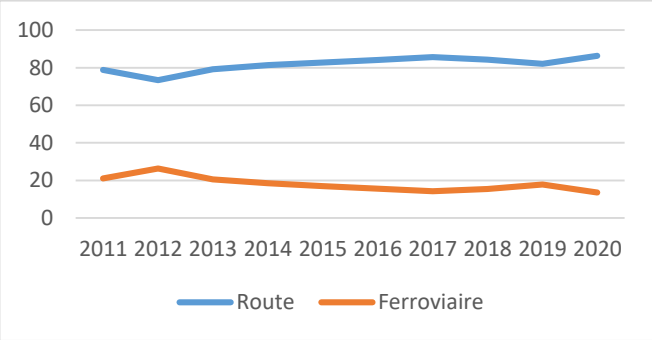

Graphique 26 : Répartition (%) du fret routier à l'importation et à l'exportation par pays frontaliers en 2020

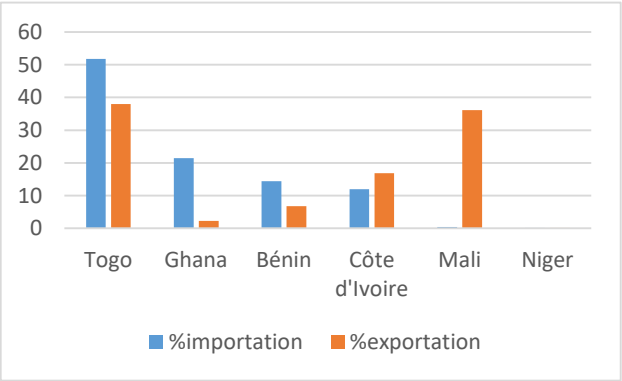

Graphique 27 : Évolution du fret aérien en milliers de tonnes

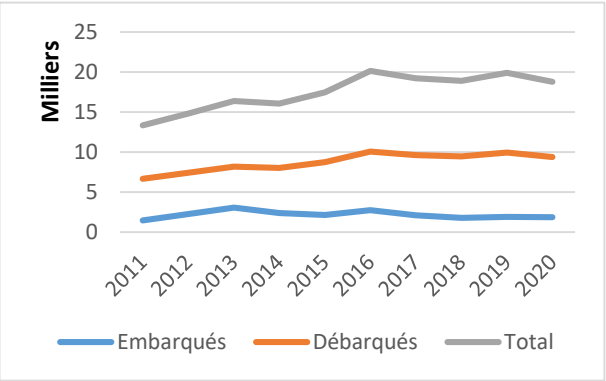

Graphique 28 : Structure du fret maritime (en milliers de tonnes) par port de transit en 2020

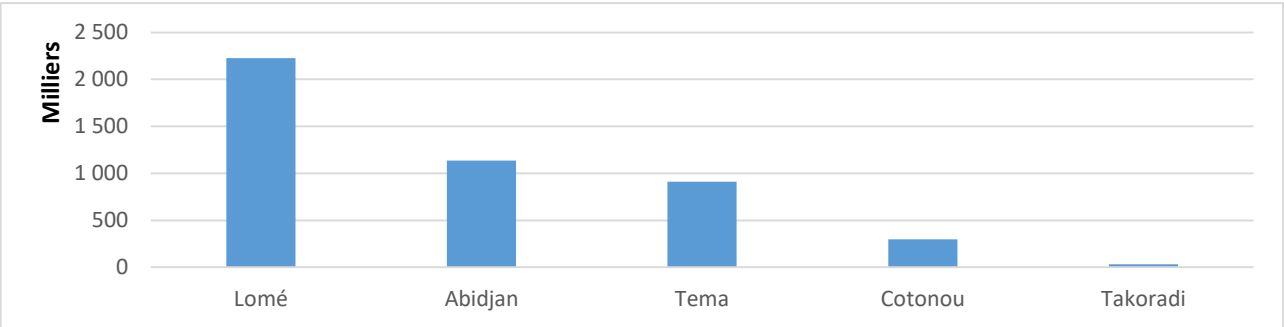

Points saillants

- Volume global du fret essentiellement routier (86,3%) en 2020 ;
- Prédominance des importations (87,3%) du fret global en 2020 ;
- Corridor Ouaga-Lomé, le plus utilisé pour le trafic terrestre en 2020.

Commentaire général

En 2020, le volume global du fret du Burkina Faso est de 5,3 millions de tonnes. Le pays utilise principalement les ports de Tema et de Takoradi (Ghana), de Lomé (Togo), d'Abidjan (Côte d'Ivoire) et de Cotonou (Bénin) pour le transit de ses marchandises. Le corridor Abidjan-Ouagadougou reste jusqu'ici le seul qui a une liaison ferroviaire.

Le trafic global de marchandises est dominé par la route (86,3%). Le corridor Ouagadougou-Lomé est le plus utilisé pour le transport routier de marchandises (50,6%). Les importations constituent 87,3% du trafic global de marchandises.

En 2020, pour ce qui concerne le trafic maritime, 48,3% passe par le port de Lomé. Les ports d'Abidjan et de Tema viennent en deuxième et troisième positions avec respectivement 24,7% et 19,8%. Ceux de Takoradi et de Cotonou cumulent 7,2% de ce trafic.

Le fret ferroviaire occupe 13,5% du trafic global en 2020. Le transport ferroviaire reste le deuxième mode de transport le plus important en matière de transport de marchandises.

Notes méthodologiques

Concept : *Voir glossaire en annexe.*

Répartition par mode de transport : *Rapport entre le tonnage des importations d'un mode de transport et le total de l'ensemble des importations du Burkina.*

Taux de croissance (TC) : *Mesure l'évolution d'une grandeur numérique entre deux données ; il est exprimé en pourcentage (%). C'est la différence entre la valeur de départ – la valeur d'arrivée rapporté à la valeur de départ, le tout multiplié par 100. C'est le taux de variation ou taux d'évolution.*

Sources statistiques : *Conseil Burkinabè des Chargeurs (CBC), Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC)*

4.1.2 Trafic ferroviaire de passagers

Tableau 11 : Structure du trafic ferroviaire de passagers

Sens du trafic	Situation en 2020	Variation relative/2019
Burkina Faso - Côte d'Ivoire	8 289	-82,2
Côte d'Ivoire - Burkina Faso	13 665	-77,2
Total	**21 954**	**-79,4**

Graphique 29 : Évolution du trafic ferroviaire de passagers

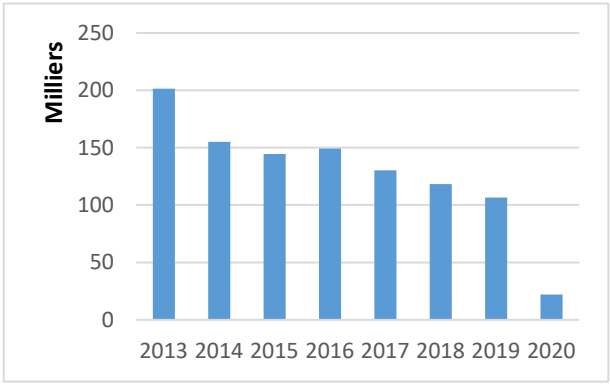

Graphique 30 : Évolution du trafic de passagers par voie ferroviaire de 2013 à 2020

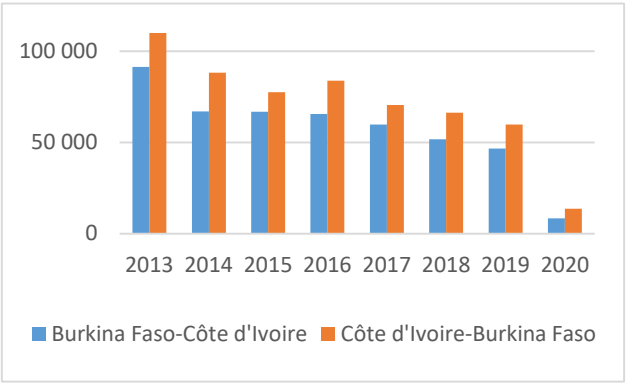

Points saillants

- 21 954 voyageurs par voie ferrée enregistrés en 2020 ;
- Baisse tendancielle du trafic ferroviaire de passagers depuis 2013 ;
- Chute du trafic ferroviaire de passagers en 2020 ;
- Plus grand nombre de voyageurs en provenance de la Côte d'Ivoire en 2020.

Commentaire général

En 2020, le nombre de voyageurs par voie ferrée est de 21 954. Les passagers à destination du Burkina Faso représentent 62% du trafic global. Le trafic ferroviaire baisse de 79,4% en 2020. En effet, la fermeture des frontières terrestres consécutive aux mesures restrictives pour freiner la pandémie de la Covid-19 à la fin du premier trimestre 2020 a interrompu le trafic ferroviaire de passagers.

Source : *Société de transport ivoiro-burkinabè (STIB)*

4.2 Transport aérien

4.2.1 Trafic aérien de passagers dans les aéroports de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso

Tableau 12 : Structure du trafic aérien de passagers

	Nombre de passagers en 2020	Part en %	Ecart/2019	Variation relative/2019 en %
Bobo Dioulasso	18 250	6,9	-30 950	-62,9
Ouagadougou	246 864	93,1	-372 506	-60,1
Total	**265 114**	**100**	**-403 456**	**-60,3**

Graphique 31 : Évolution du trafic de passagers de l'aéroport international de Bobo Dioulasso

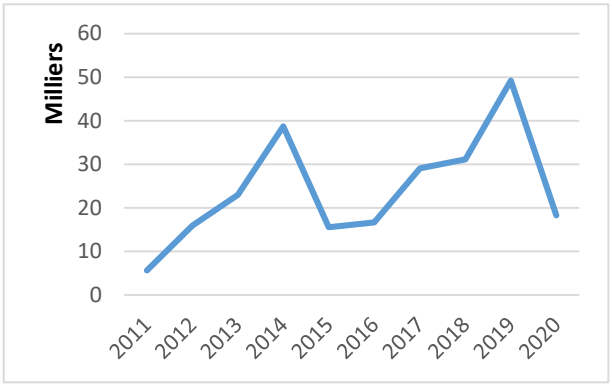

Graphique 32 : Évolution du trafic de passagers de l'aéroport international de Ouagadougou

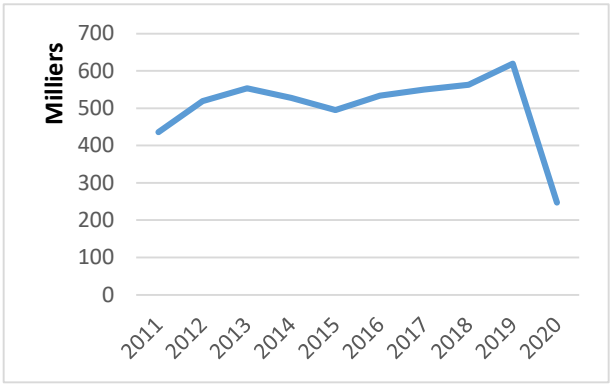

Graphique 33 : Évolution du trafic aérien de passagers des aéroports de Ouagadougou et Bobo Dioulasso

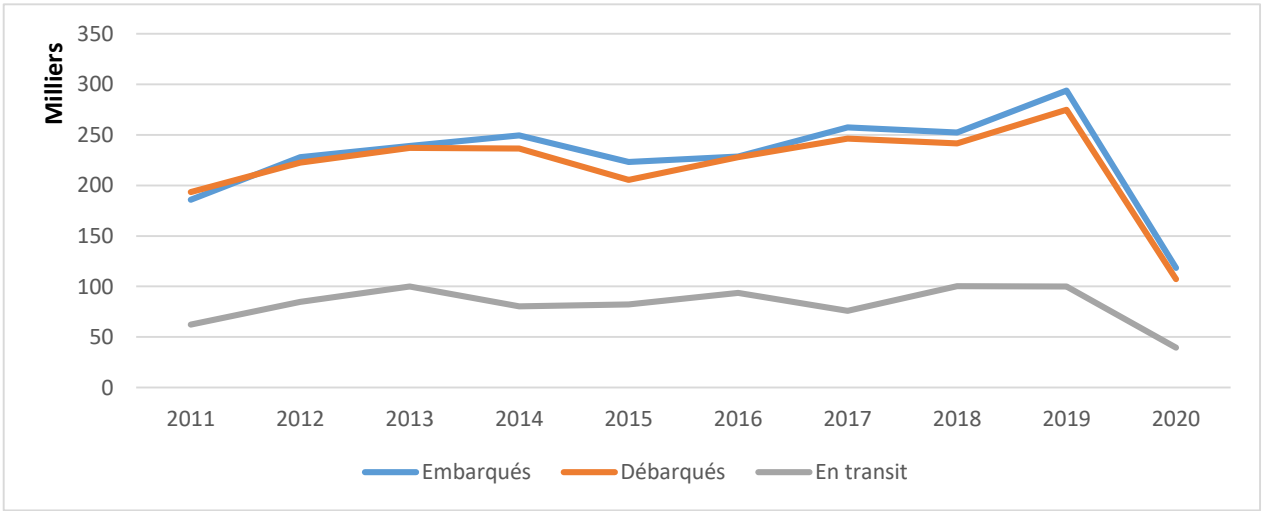

Points saillants

- 265 114 voyageurs par voie aérienne en 2020 ;
- Chute de 60,3% du trafic aérien de passagers en 2020 ;
- Prédominance du trafic de passagers à l'aéroport international de Ouagadougou (93,1%) en 2020.

Commentaire général

En 2020, le trafic aérien global de passagers enregistrés au niveau des deux aéroports internationaux du Burkina Faso est de 265 114. Ce trafic a chuté de 60,3% par rapport à celui de 2019. Cette chute est essentiellement due, en plus de la crise sécuritaire, à la pandémie de la Covid-19. En effet, à l'instar de la plupart des aéroports internationaux au niveau mondial, le Burkina Faso a suspendu les vols commerciaux de passagers. Cette suspension a concerné pour le Burkina Faso la période du 21 mars au 31 juillet 2020.

L'aéroport de Ouagadougou enregistre le trafic aérien de passagers le plus important avec 93,1% du trafic global en 2020.

Source : *Agence nationale de l'aviation civile (ANAC/MTMUSR)*

5 SÉCURITÉ ROUTIÈRE

5.1 Accidents de la route

Tableau 13 : Récapitulatif des accidents constatés de la route

Type de conflits	2019	2020	% de 2020	Variation/2019
Impliquant 4 roues	12 519	12 619	60,5	0,8
Impliquant 3 roues	88	88	0,4	0,0
Impliquant 2 roues	9 605	9 670	46,3	0,7
Impliquant piéton	874	945	4,5	8,1
Total accidents	**20 578**	**20 871**	100,0	1,4

Graphique 34 : Répartition des accidents impliquant des 4 roues en 2020

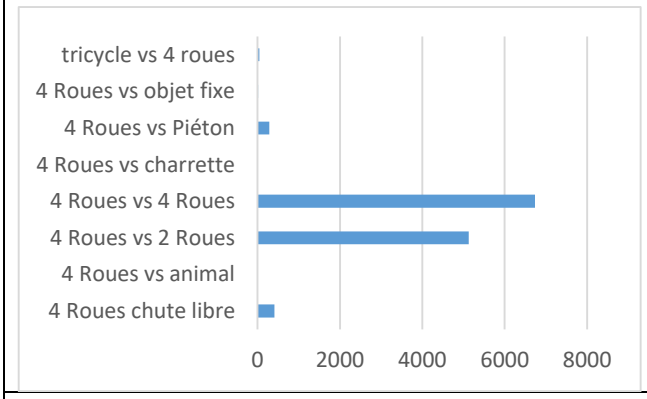

Graphique 35 : Répartition des accidents impliquant des 2 roues en 2020

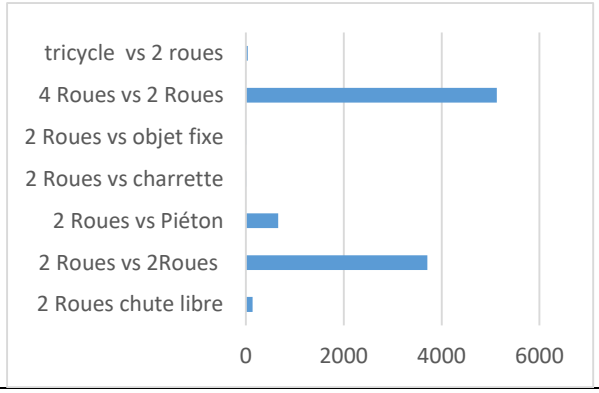

Graphique 36 : Répartition des accidents impliquant des piétons en 2020

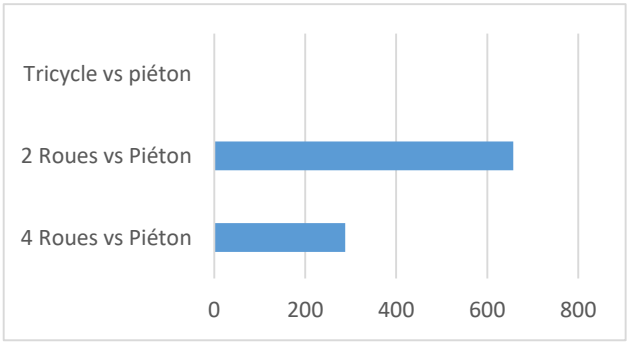

Graphique 37 : Évolution des accidents constatés 2011 à 2020

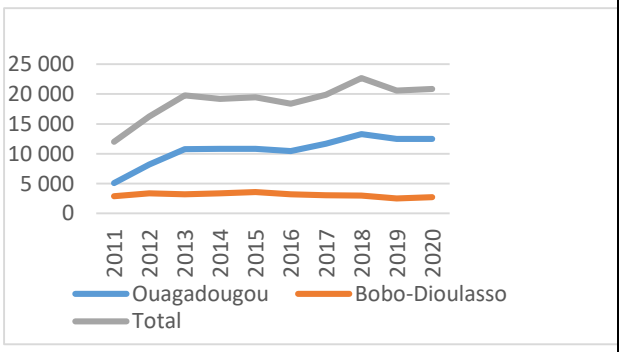

Graphique 38 : Évolution du nombre des tués sur place par accidents de la circulation routière pour 100 000 habitants

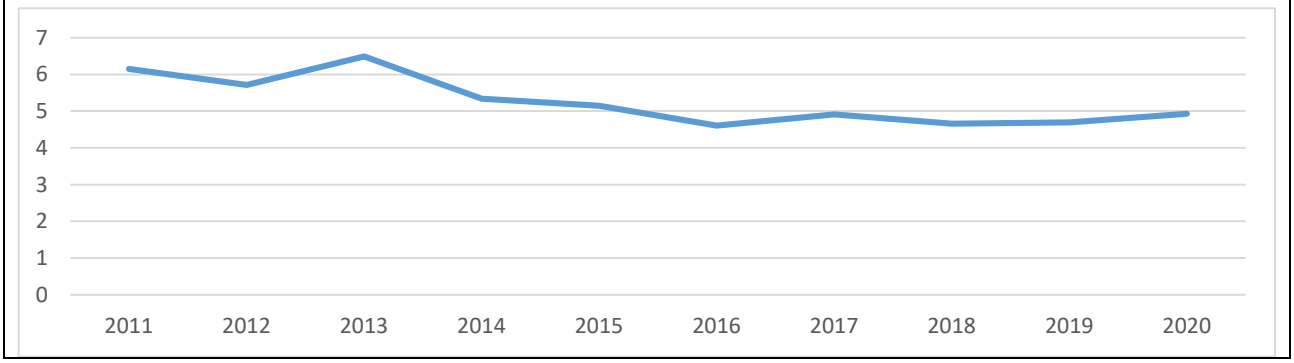

Points saillants :

- 20 871 cas d'accidents constatés au Burkina Faso en 2020 ;
- 1 060 personnes tuées par les accidents de la route en 2020 ;
- Les véhicules automobiles impliqués dans 60,5% des accidents de la route constatés en 2020 ;
- 62% des accidents constatés à Ouagadougou.

Commentaire général

Le nombre d'accidents de la circulation routière constatés au Burkina Faso est de 20 871 pour l'année 2020 ; soit une hausse de 1,4% par rapport à 2019. Ces accidents ont causé 1 060 décès, en hausse de 8,4% par rapport à 2019.

Les véhicules automobiles sont impliqués dans 60,5% des accidents de la route constatés en 2020, faisant d'eux les premiers mis en cause dans les conflits de circulation routière. Leur prédominance dans les accidents de la circulation routière constatés s'explique par le fait qu'ils sont généralement couverts par une police d'assurance et le constat des forces de sécurité est indispensable pour ouvrir droit aux indemnisations des sociétés d'assurances. Les accidents n'impliquant pas de véhicules automobiles sont moins enclins au constat.

En 2020, les villes de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso enregistrent respectivement 62% et 14% des cas d'accidents constatés. En effet, ces deux villes, en plus d'avoir les plus fortes densités de population, abritent l'essentiel du parc automobile du Burkina Faso et tous les services de constatation des accidents de la route.

En 2020, le pays enregistre 4,9 décès pour 100 000 habitants dus aux accidents de la route. Ce ratio fourni par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) au plan international est de 18,2. Mais, il varie considérablement entre 9,3 et 26,6 en fonction des régions.

Avec l'augmentation de façon générale du nombre d'accidents de la route, surtout dans les grandes villes, l'Office National de la Sécurité Routière (ONASER) avec les autres acteurs (Gendarmerie nationale, Police nationale, les associations intervenant dans la sécurité routière) doivent multiplier les actions de sensibilisations et/ou de répressions afin de réduire de façon significative les accidents de la route.

Note méthodologique

Décès pour 100 000 habitants : rapport entre le nombre de décès et la population du Burkina Faso.

Décès pour 10 000 véhicules : rapport entre le nombre de décès et le parc des véhicules au Burkina Faso.

Source : *ONASER, sur la base des données de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale et celles de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD).*

5.2 Contrôles techniques des véhicules

Tableau 14 : Répartition des contrôles techniques par localité

	Nombre de contrôles techniques en 2020	Poids (%)	Ecart/2019	Variation relative/2019
Ouagadougou	240 821	65,2	11 263	4,9
Bobo Dioulasso	58 643	15,9	9 571	19,5
Koudougou	10 809	2,9	1 309	13,8
Kaya	8 275	2,2	2 219	36,6
Ouahigouya	13 407	3,6	4 302	47,2
Tenkodogo	14 349	3,9	2 699	23,2
Fada N'Gourma	7 200	1,9	330	4,8
Gaoua	5 063	1,4	1 370	37,1
Dédougou	5 023	1,4	3 401	209,7
Banfora	5 951	1,6	3 953	197,8
Total	**369 541**	**100,0**	**40 417**	**12,3**

Graphique 39 : Évolution du nombre de contrôles techniques

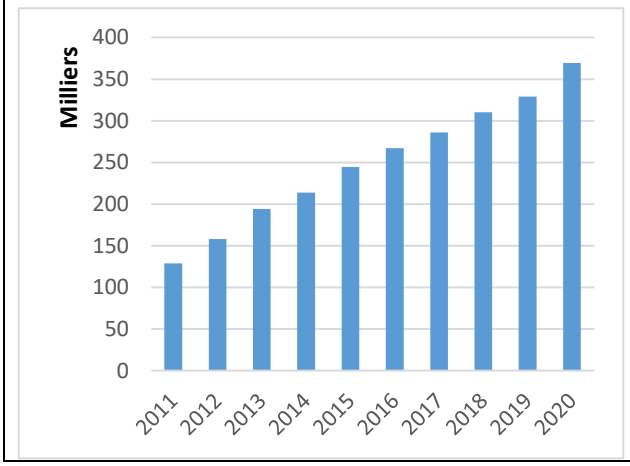

Graphique 40 : Nombre de contrôles techniques par centre en 2020

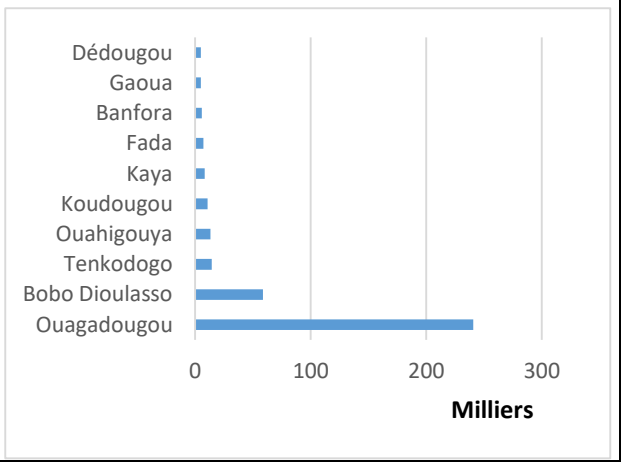

Points saillants :

- 369 541 contrôles techniques effectués en 2020 ;
- Prédominance de contrôles techniques à Ouagadougou (65,2%) en 2020 ;

Commentaire général :

En 2020, le nombre de contrôles techniques de véhicules effectués au Burkina Faso est 369 541, en hausse de 12,3% par rapport à 2019. Les contrôles effectués à Ouagadougou représentent 65,2% et Bobo Dioulasso 15,9%.

Le nombre de contrôles techniques augmente plus vite que le parc automobile en 2020 avec respectivement 12,3% contre 7,2%. Cette situation dénote une assiduité des usagers aux contrôles techniques avec certaines catégories de véhicule, notamment les véhicules de transport de marchandises, qui effectuent plus d'une visite technique dans l'année.

Source : *Centre de contrôle des véhicules automobiles (CCVA)*

5.3 Sauvegarde du patrimoine routier

Tableau 15 : Structure de la surcharge par site de pesage

	Nombre de véhicules contrôlés à la surcharge en 2020	% véhicules surchargés par station
Bobo Dioulasso	5 521	71,0
Bonyolo	2 166	89,2
Dakola	4 578	44,1
Faramana	360	12,5
Niangoloko	13 054	58,4
Ouessa	2 223	32,8
Tanghin Dassouri	6 342	49,9
Total général	**34 244**	56,7

Graphique 41 : Répartition des véhicules contrôlés par station en 2020

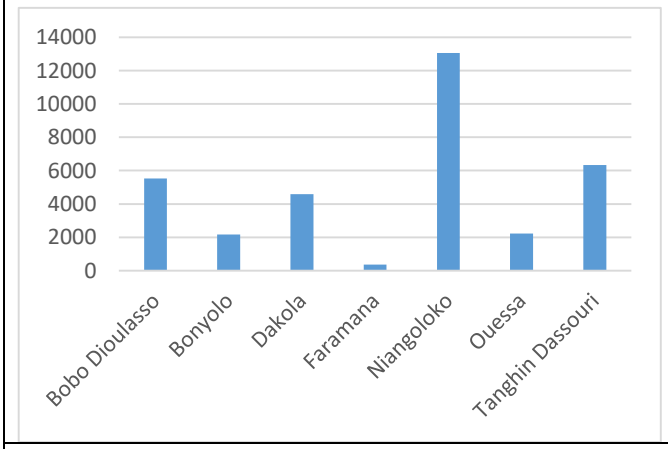

Graphique 42 : Répartition des véhicules en surcharge par station en 2020

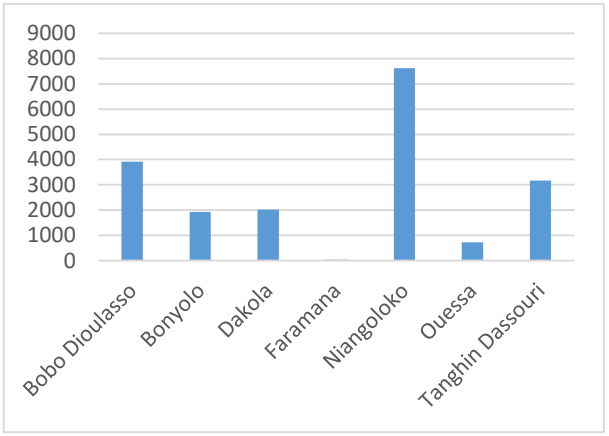

Carte 2 : Distribution du nombre de postes de contrôles par région en 2020

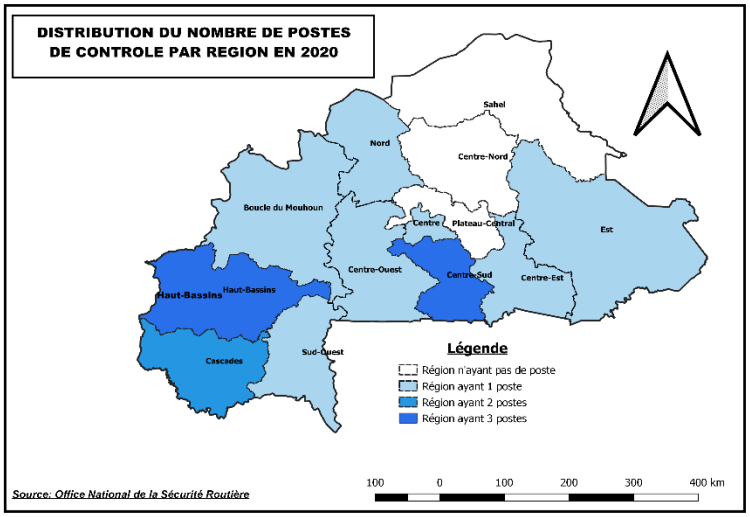

Points saillants :

- 34 244 véhicules contrôlés à la surcharge en 2020 ;
- 56,7% des véhicules contrôlés en situation de surcharge en 2020 ;
- 15 postes de pesage et 23 pèse-essieux en service en 2020.

Commentaire général

En 2020, le nombre total de véhicules contrôlés sur l'ensemble des stations de pesage du Burkina Faso est de 34 244 ; soit une augmentation de 73,49% par rapport à 2019.

En 2020, sur l'ensemble des véhicules contrôlés, 56,7 % sont en surcharge contre 79,2% en 2019 ; soit une baisse de 22,4 points de pourcentage.

Sur l'ensemble des postes de pesage du pays, ceux de Niangoloko et de Tanghin Dassouri enregistrent les plus forts taux de contrôle avec respectivement 38,1% et 18,5%. Cependant, les postes de pesage de Bonyolo et de Bobo Dioulasso ont les plus forts taux de véhicules en surcharge avec respectivement 89,2% et 71,0%.

La circulation des véhicules poids lourds en surcharge sur le réseau routier constitue l'une des causes de détérioration rapide des chaussées. Ainsi, la mise en œuvre d'une politique en vue de baisser le nombre de véhicules surchargés, qui du reste est une disposition du Règlement 14 de l'UEMOA, *in fine*, permettra d'augmenter la longévité de nos chaussées et partant d'impacter positivement le développement socioéconomique du pays.

Le territoire national compte 23 pèse-essieux fixes et mobiles. Ils sont inégalement répartis sur l'ensemble du réseau routier et sont surtout localisés sur les grands corridors.

Source : *Office national de la sécurité routière (ONASER/MTMUSR)*

6 DONNÉES SOCIOÉCONOMIQUES

Tableau 16 : Situation économique du secteur des transports

	En 2020	Ecart/2019
Nombre d'entreprises de transport	5 678	683
L'indice des prix des transports	104,2	2,0

Graphique 43 : Évolution de la part (%) de la branche transport dans la formation du PIB

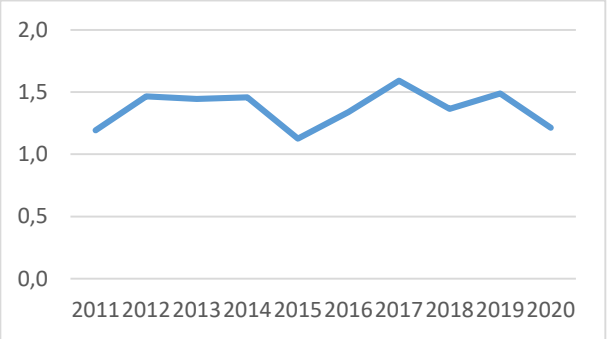

Graphique 44 : Évolution de la part (%) de la branche transport dans la formation de la valeur ajoutée du secteur tertiaire

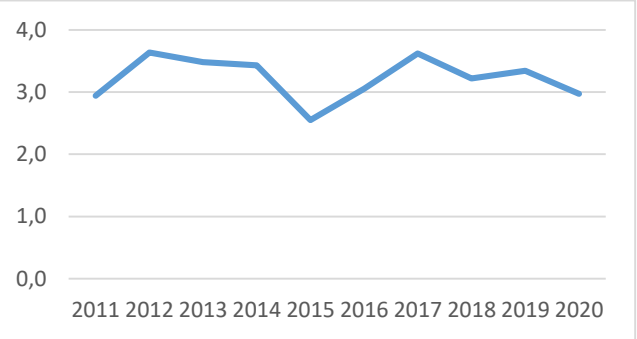

Graphique 45 : Évolution du nombre d'entreprises exerçant dans le secteur des transports

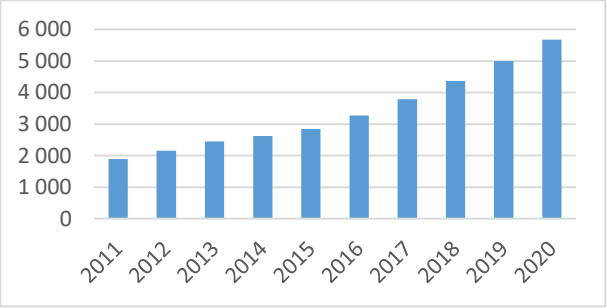

Graphique 46 : Évolution de l'indice des prix des transports et de l'indice global des prix à la consommation à Ouagadougou

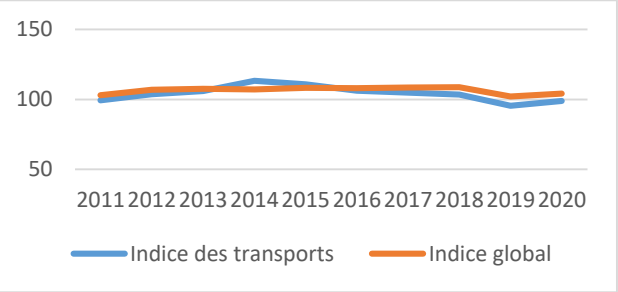

Graphique 47 : Proportion des entreprises exerçant dans le secteur des transports par type d'activités en 2020

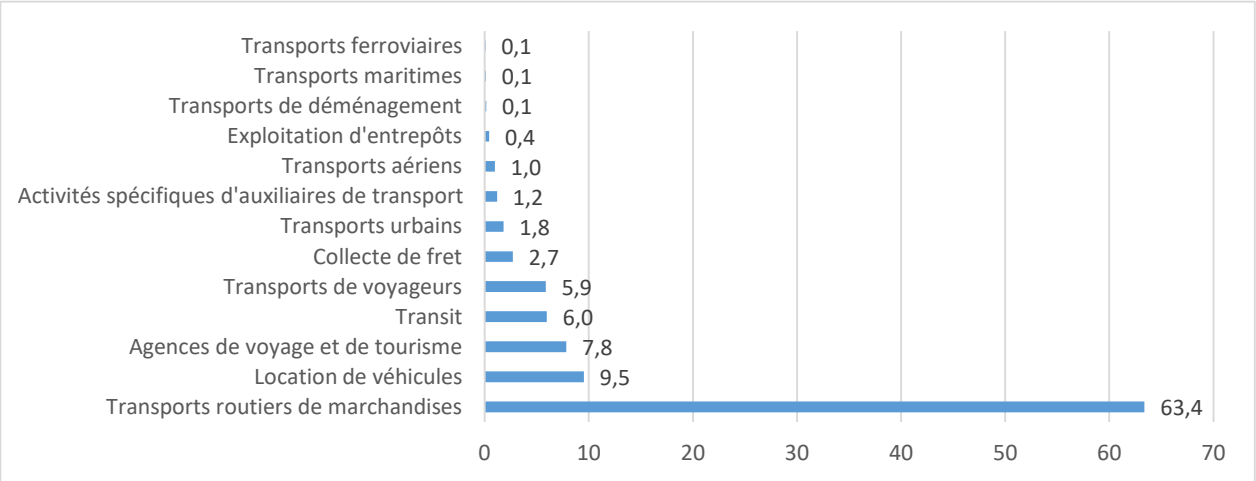

Points saillants

- 5 678 entreprises dans le domaine des transports en 2020 ;
- 1,2% de contribution de la branche transport à la formation du PIB ;
- Augmentation du niveau des prix de la fonction transport en 2020.

Commentaire général

En 2020, le nombre d'entreprises exerçant dans le secteur des transports et entreposage est de 5 678 ; soit une augmentation de 683 entreprises par rapport à 2019. Ces entreprises sont constituées de 63,4% d'entreprises de transport routier de marchandises.

En 2020, la contribution de la branche transport et entreposage dans la formation du PIB est de 1,2%, en baisse de 0,3 point de pourcentage par rapport à 2019. Sur la période 2011-2020, sa contribution au PIB évolue en dents de scie.

En 2020, l'indice des prix des transports à Ouagadougou est de 99 (base 100 en 2008), en hausse de 3,5 points de pourcentage par rapport à 2019. Cependant, il est en deçà de l'indice global des prix à la consommation depuis 2016.

GLOSSAIRE

Au sens du tableau de bord statistique, les terminologies suivantes sont définies ainsi qu'il suit :

Catégories de permis de conduire

A : Catégorie de motocyclette avec ou sans side-car, tricycle à moteur de plus de 125 cm^3 de cylindrée.

A1 : Catégorie de permis pour les cyclomoteurs et vélomoteurs dont la cylindrée est comprise entre 50 et 125 cm^3.

B : Catégorie de permis pour les véhicules automobiles de moins de 10 places et dont le Poids total autorisé en charge (PTAC) n'excède pas 3500 kg.

C : Catégorie de permis pour les véhicules automobiles à marchandises dont le PTAC excède 3500 kg.

D : Catégorie de permis pour les véhicules automobiles de transports de personnes de plus de 09 places.

E : Catégorie de permis pour les véhicules des catégories B, C ou D attelés d'une remorque dont le PTAC excède 750kg.

F : Catégorie de permis pour les véhicules de la catégorie B spécialement aménagés pour les infirmes.

Compagnies d'assurances

Les compagnies d'assurances sont composées des sociétés dommages (ou non-vie) et des sociétés vie. Les sociétés dommages assurent principalement les risques incendies, accidents, risques divers et transports tandis que les sociétés vie s'occupent de l'assurance des personnes et de la capitalisation.

Conteneur

Carrosserie (caisse métallique) mobile et intermodale, de dimensions normalisées par ISO (international standard organisation), munie de pièces de coins pour en faciliter la préhension et l'arrimage. Les longueurs les plus représentées sont 20 pieds et 40 pieds, mais ces dimensions sont en cours d'évolution. C'est un outil de transport utilisé pour le transport de marchandises.

Corridor

C'est l'ensemble des infrastructures de transport routier traversant au moins deux Etats membres de l'union avec comme point de départ ou d'arrivée un port maritime selon l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

En d'autres termes, c'est un couloir de transport dont la fonction première est d'assurer une liaison entre les grands points d'articulation d'un réseau de transport. Un corridor est un axe d'échange routier à caractère spécifique.

Equivalent vingt pieds (EVP)

Mesure de capacité nominale équivalente à un conteneur de 20 pieds de long, utilisée pour caractériser les trafics par conteneurs de diverses dimensions. Un conteneur de 40 pieds ISO normalisé correspond à 2 EVP.

Fret

Chargement d'un navire, d'un avion, d'un train ou d'un véhicule de marchandises.

Nomenclature SH

C'est la Nomenclature régie par la Convention sur le Système Harmonisé de désignation et de codification des marchandises appelée "Nomenclature du SH". C'est une nomenclature internationale polyvalente qui a été élaborée sous l'égide de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD).

Port de transit

Port par lequel les chargeurs burkinabè peuvent expédier leurs marchandises à destination et en provenance des marchés mondiaux. Ce sont les ports de Cotonou au Bénin, Lomé au Togo, de Tema

et de Takoradi au Ghana et d'Abidjan en Côte d'Ivoire. Des routes internationales relient Ouagadougou à tous ces ports, ainsi qu'une liaison ferroviaire Ouaga- Abidjan.

Trafic ferroviaire

Ensemble des flux de marchandises au départ et à destination du Burkina Faso par voie ferroviaire.

Trafic maritime

Ensemble des flux de marchandises au départ et à destination du Burkina Faso par voie maritime.

Trafic routier

Ensemble des flux de marchandises au départ et à destination du Burkina Faso par voie routière.

Trafic terrestre

Ensemble des flux de marchandises au départ et à destination du Burkina Faso par voie routière et ferroviaire.

Transport international

Activité de transport qui consiste à transporter des marchandises entre deux (02) pays. On distingue le transport international de marchandises par mer, par route et par fer.